PIANOS

STEINWAY, KNABE, SHONINGER, MEHLIN, BEHR, WALDORF, SINGER, SOHMER, FISCHER.

MEILLEURES FABRIQUES, PRIX LES PLUS BAS, CONDITIONS LES PLUS FACILES.

715 RUE DU CANAL.

GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

Sam Goldman.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Victor Buerkle et de Laura Deck, son épouse.

No 58,075—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SAM GOLDMAN, encanteur, Bureau, 532 rue Poydras—En vertu d'un mandat de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 2 janvier 1899, il sera vendu aux enchères publiques le LUNDI, 16 janvier 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux No 1417 rue SUD FRANKLIN, des Nations, Objets de fantaisie, Bijouterie, Coffre-Fort, Meubles, Articles de ménage, etc., décrits l'inventaire dans l'affaire ci-dessus intitulée. Conditions—Comptant.

Edgar M. Cahn, avocat.

6janv—6 13 14 15 16

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Malles, Sacs, Valises, Installation de magasin. In re Crescent Trunk Co Ltd, en liquidation.

No 57,818—Cour Civile de District. Division A.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux, 636 Allée Commerciale — Il sera vendu aux enchères publiques au No 210 rue St Charles entre les rues Gravier et Commune, en cette ville, le MARDI 17 janvier 1899, à 10:30 A. M. en vertu d'un ordre des Honorables, juges de la Cour Civile de District et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant avant livraison.

6 janv—6 10 15 17

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Sophie A. Begault.

No 58.009—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans.

VENTE

Pour payer les dettes de la Propriété No 323 rue Dauphine et Propriété No 2019 2021, Nord Remparts. D'après l'inventaire enregistré en cette affaire.

EN vertu et conformément à un ordre de vente rendu dans la susdite succession signé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, daté le trois janvier 1899, et à moi adressé, je, Auguste Huard, un encanteur dûment autorisé de cette ville, je vendrai, aux enchères publiques, le MERCREDI, 8 février 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, en cette ville de la Nouvelle-Orléans les propriétés foncières suivantes à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans la Second District de cette ville, dans l'Ilet No 92, borné par les rues Dauphine, Bienville, Conti et Bourgogne, désigné par la lettre A, sur un devis fait par C. A DeArmas, ingénieur civil, en date du 12 février 1870 et mesurant conformément au dit plan, 24 pieds de face à la rue Dauphine par une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes sur la ligne la plus près de la rue Conti, de là se fermant à 9 pieds 6 pouces, et s'étendant sur une seconde profondeur de 46 pieds 10 pouces et 5 lignes et mesurant du côté le plus près de la rue Bienville et en partie sur la ligne d'une allée de 4 pieds 6 pouces de large marquée sur ledit plan "allée commune" 183 pieds 3 pouces et 4 lignes, de là s'ouvrant à 22 pieds 1 pouce 7 lignes et mesurant sur une seconde profondeur parallèle à la rue Bienville 23 pieds 4 pouces 4 lignes, et 35 pieds 6 pouces 6 lignes de largeur dans le fond et connu comme numéro municipal 323 rue Dauphine, entre Bienville et Conti. Et—

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 375, borné par les rues Remparts, Français; Union et St Claude, désigné par le No 24 sur un acte d'arpentage fait par Geo. O. Amoss, député voyer de ville, daté le 24 février 1892; ledit lot commençant à une distance de 128 pieds de l'angle des rues Français et Remparte et mesurant en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue Remparts, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles, le tout d'après ledit devis, connu comme les Nos 2019-2021 rue N. Remparts entre les rues Touro et Français.—Pour du comptant.—Acte de vente devant être passé pardevant J. F. Meunier, notaire.

AUG. HUARD, Encanteur,

Bureau 121 rue Carondelet. Nouvelle-Orléans, Lac.

Voyez les plans à la Bourse.

5janv—5 8 15 22 29—fév 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Connue comme les Nos 3918 et 3920 rue Magasins, entre les rues General Taylor et Austerlitz.

Mme Clémentine Ulfers vs Mme Emma Yost et mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48 772—En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick W. Blessey, défendeur in rule, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 janvier 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre dans l'Ilet 208, borné par les rues General Taylor, Austerlitz, Live Oak [maintenant Constance,] et Magasins dans cette ville, désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Magasins par 115 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Selon dans l'affaire ci-dessus, comme la propriété de Frederick W. Blessey.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour le plaignant.

23 déc—23 30—janv 6 13 20 26

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIEN.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 20 0/0 d'or remplis aux acheteurs, Palais Wolfarter Conti et Passage de la Bourse.

VENTES A L'ENCAN.

Hecker & Smith.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE.

No 1126, rue ARABELLA,

ENTRE LES RUES

Coliséum et Perrier.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE ROSA LOWE.

No 57,912 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HECKER & SMITH—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Caronde et —JEUDI, le 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 16 décembre 1898, par l'Hon. T. C W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques aux propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville (anciennement la paroisse de Jefferson) dans l'Ilet No 41 borné par les rues Arabella, Perrier, Colisée et l'avenue Nashville et le lot No 12 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Arabella par 120 pieds de profondeur, commençant à une distance de 90 pieds de l'encoignure des rues Arabella et Perrier

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 comme garantie au moment de la vente et assumerant toutes les taxes de 1899 au-dessus et en plus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

déc 26 —jan 1 8 15 22 26

Macon, Denis & Kernaghan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE PASCAL LESTELLE.

No 57,405—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu de deux ordres en date du 14 décembre 1898 et 19 décembre 1898 et un ordre supplémentaire en date du 21 décembre 1898, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division "B" dans l'affaire ci-dessous intitulée, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—

1° Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, faubourg Plaisance, ilet avenue Louisiane, Delashaise, Magasins et Constance, désignés par les lettres "A" et "B" sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, et mesurant chacun conformément au dit devis 26 pieds 6 pouces 2 3-12 lignes de face à l'avenue Louisiane par 90 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot "B" forme l'encoignure de l'avenue Louisiane et de la rue Magasins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; sujets à un bail expirant le 1er janvier 1901 au taux de $480 par an.

2° L'emplacement d'affaires de premier ordre à l'encoignure des rues Levée, South Peters et Nuns, dans l'ilet borné par la rue Ste-Marie, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant une buvette, cinq chambres, hangars, citerne et écurie. Les terrains sur lesquels ces bâtisses se trouvent appartiennent à la ville de la Nouvelle-Orléans, et est loué au vendeur à raison de $120 par an, payables annuellement, en avance, jusqu'au 18 mars 1905, que l'acquéreur des bâtisses doit assumer en plus et au-dessus du prix d'achat à partir du 19 mars 1899. La succession vend seulement les bâtisses sur lesdits terrains, comprenant les installations de la buvette et le droit d'occupation sous ledit bail. L'acquéreur desdites bâtisses aura le droit de les changer de place au moment de l'expiration dudit bail. Tout conformément au contrat du bail passé pardevant J. D. Tay'or, notaire, le 29 juin 1892 et un acte passé pardevant John K. Legier, notaire, le 30 juillet 1892 et les ordonnances Nos 6346, 6427 et 9033 dans lesquels documents les particularités en plein seront trouvées, et des copies desquelles peuvent être vues dans le Bureau des Encanteurs et seront exposés au moment de la vente.

3° Trois certains lots de terre dans le faubourg Delord 1er District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, Erato, Thalie et Tchoupitoulas, désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur deux plans séparés par C. T. Zimple, voyer, déposé comme plan 2 dans le bureau de T Grima, ancien notaire, et l'autre par C. A. Hedin, architecte, déposé comme plan 18, fait le 1er février 1848 dans le bureau de J. E. Holland, ancien notaire, lesdits lots sont aussi désignés par les Nos 8, 9 et 10 sur le plan de la ville, s'alongeant et mesurant chacun 22 pieds 8 pouces 9 lignes de face à la rue Peters par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, loué au taux de $420 par an.

4° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 5, dans l'ilet borné par Franklin, Douane, Canal et Tremé, sur un plan par M Pilié, en date 29 mai 1848, et déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier, ancien notaire ledit lot formant l'encoignure des rues Canal et Franklin et mesure, mesure américaine, 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Douane, sur 114 pieds de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Franklin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, vendus sujets au bail expirant le 31 mai 1899, avec privilèges de deux ans, au taux de $40 par mois pour 4 mois, $50 par mois pour 8 mois, faisant $360 par an.

5° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Conti, St-Louis et Bourbon, désigné par la letire "W" sur un plan dressé par A. de Armas, voyer, en date du 20 décembre 1879 et conformément auquel ledit lot mesure 32 pieds 4 pouces 1 ligne de face sur la rue Dauphine par une profondeur de 90 pieds 1 pouce 4 lignes et entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Se loue au taux de $468 00 par an.

Termes et conditions—Pour la propriété premièrement, troisièmement, quatrièmement et cinquièmement décrite, un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans, pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque, avec liens et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final.

Pour la propriété secondement décrite comptant.

Sur toute la propriété, les acquéreurs assument les taxes dues et exigibles en 1899, en plus et au-dessus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

La possession de la propriété sera donné à la signature des actes de vente. Le loyer des dites propriétés sera collecté et appartiendra à la succession jusqu'à la signature des actes de vente.

Actes de vente pardevant John R Legier, notaire, aux frais des acqué eurs tous lesdits actes devant contenir les clauses usuelles de sécurité,

Aussi, à 10 heures A. M., au local encoignure des rues Levée et Nuns, les meubles qui s'y trouvent, comme par inventaire, sur des conditions comptant.

25 déc—25—jan 1 8 15 22 26

Propriétaires, Attention!

La société de G. DUPUY & R B. BENTON, nouvellement organisée, ayant été établie dans les intérêts des propriétaires fonciers et dans le but de leur faire des avances d'argent nécessaires pour payer leurs taxes on autres ainsi que pour améliorer leurs propriétés, il sera de leur intérêt de se rendre 921 rue Remparts on bien 422 Passage de la Bourse, pour se consulter avec nous.

9 oct—dim jeu —3m

VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 57,138—Division E, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Mary E. McNeil et als. vs James P. Bowlen et als.

VENTE EN PARTAGE.

Splendide résidence à deux étages bien située 1124 avenue Jackson, entre Magasins et Camp.

A proximité de toutes les commodités telles que chars électriques, etc., prête pour un occupant, sur le côté de l'ombre d'une avenue bien pavée.

JEUDI, 19 JANVIER 1899,

A MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune.

PAR W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 912 rue Commune, bâtisse Hennen—En vertu d'un jugement et d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 18 novembre 1898, et signé le 28 novembre 1898, dans l'affaire de Mary E. McNeil et als vs James P. Bowlen et al., dossier No 57,138, le dit ordre étant à moi adressé, je procéderai à la vente à l'encan—

Un certain lot amélioré, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Camp et Magasins, le dit lot étant composé de tout le lot No 22 et une partie du lot No 23 dudit ilet et désigné sur un plan fait par C. A Hedin, voyer, le 15 avril 1848, déposé comme plan No 135 en l'étude de J. R. Beard, notaire. Le lot No 22 mesurant à peu près 32 pieds 5 pouces et 3/4 d'une ligne de face à la rue Jackson par 128 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et la portion du lot No 23 mesurant 4 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et est près du côté le plus près de la rue du Camp et touchant le lot No 22.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages ayant corridor, salons, salle à manger, cuisine, chambres de bains et cinq chambres à coucher La maison est maintenant prête pour un occupant, les clefs sont à nos bureaux.

Conditions — Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Actes de vente pardevant Felix J Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur déposera 10 pour cent du prix de son enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

10 déc—10 11 18 25 — janv 1 8 9 10 11 12

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier d'une résidence magnifiquement meublée,

745 rue du Camp, entre les rues Julie et Girod.

In re Succession de Mme Elizabeth Hogan —No 58,132 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E le LUNDI, 16 janvier 1899, à 11 heures A. M., sur les lieux, conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, daté et signé le 6 janvier 1899 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan Un lot de meubles et articles de ménage d'après l'inventaire enregistré. Conditions: Comptant sur les lieux et la livraison immédiate requise.

W. H. FITZPATRICK, Encanteur,

Bureaux 546 rue du Camp, coin Lafayette et 336 rue Carondelet. 7jan—7 8 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur comme revenu dans l'affaire de la succession de Mme Barbara Doll, No 56,384 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—Le MARDI, 10 janvier 1899, à midi, à la Bourse, No 840 rue Commune, où les plans sont exhibés pour les dimensions et amples renseignements, conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date et signé le 13 juin 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à William H. Fitzpatrick, d'annoncer et de vendre aux enchères publique, après les délais usuels, et léganx la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres (autrefois Moreau), Decatur (autrefois Victoire), Mandeville et Espagne, ladite portion de terre mesurant vingt sept pieds dix pouces et deux lignes pe face à la rue Mandeville, sur une profondeur et façade sur la rue Chartres (autrefois Moreau), de quatre-vingt quatorze pieds, le tout en mesure américaine et desquelles deux rues elle forme l'encoignure, étant la portion de façade du lot de terre désigné par le numéro un sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien architecte et ingénieur civil, daté le 22 avril 1848 et déposé en l'étude de Lucien Harman, autrefois un notaire dans cette ville, pour référence.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant huit pour cent d'intérêt par an, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue; les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes sur la propriété pour l'année 1898 en plus et au dessus du prix d'adjudication, et déposer 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Robt. P. Upton, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur,

4 déc—4 11 18 25—jan 1 8 9 10

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage

MARDI LE 10 JANVIER 1899.

Propriété de Choix du Troisième District.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 829 rue Commune, le MARDI, 10 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanterie), Nos 840 et 842 rue Commune, près de la rue Baronne, en vertu de et en obéissance à un jugement rendu le 5 décembre 1898 et signé le 9 décembre 1898 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Mme Veuve Philip Voland vs Anthony Duvic et als No 57,437 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 19 borné par l'avenue Jourdan, St Claude, Remparts et la rue projetée Sœurs, ladite portion de terre est divisée en vingt-sept lots, désignés par le No Sept à trente-trois inclusivement et mesurant en mesure américaine en tout cent quatre-vingt seize pieds, sept pouces et cinq lignes de face sur ladite rue projetée Sœurs. Trois cent pieds de face à la rue St Claude, sur le cent quatre-vingt seize pieds, sept pouces et cinq lignes de face à l'avenue Jourdan, cent cinquante pieds de face à la rue Remparts, deux cents pieds sur une ligne parallèle à ladite rue projetée Sœurs et l'avenue Jourdan, et la séparant d'une autre portion dudit ilet et cent cinquante pieds sur une ligne parallèle aux rues St Claude et Remparts. Les améliorations consistent, 1° Un Cottage simple en bois contenant quelques chambres, cuisine, hangar, citerne, etc., et connu par le No 1038 avenue Jourdan.

2° Un cottage simple en bois, contenant quelques trois chambres et cuisine, hangar, grange, écurie, citerne etc., le terrain a aussi quatre puits. Les lieux sont connus par le No 1004 avenue Jourdon.

Termes et Conditions— Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, attesté par des billets de l'acquéreur, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; et tous les autres clauses usuelles de sécurité et portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final.

Acte de vente pardevant F D. Charbonnet Esq notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 déc—10 11 18 25—jan 1 8 9 10

VENTES A L'ENCAN.

Denis et Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE A L'ENCAN.

Fournitures de Bureau et Droit d'Occupation

Des Bureaux au troisième étage du No 127 rue Carondelet.

Mercredi, 18 Janvier 1899,

A 11 HEURES A. M.

Pupitres à dossier tournant et plat, Casier, Berceuse, Chaises droites et à bras, Armoir, Table à allonge, Tapis, Toile Cirée, Rideaux, Pendule, Articles de bureau, Bill rack, Paniers pour papier, Installation électrique, 2 malles, et autres articles nécessaires pour bureau.

Etat de la succession ex rel Geo. Merrill et als. vs Metropolitan Bond and Savings Company.

No 57,366—Cour Civile de District — Division B.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet—Sur les lieux, à l'heure et à la date ci-dessus mentionnée, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D King, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, daté et signé le 5 janvier 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu les marchandises ci dessus partiellement décrites et le droit d'occupation, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

6 jan—6 8 15 16 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double Productif dans le Quatrième District.

Nos 3252 et 3254 rue St-Thomas, entre les rues Pleasant et Toledano.

Mardi, le 31 Janvier 1899.

Succession de Mme Anna Maria Zeller—No 57,334 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, D. Danziger, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—A la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 22 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, (antrefois Fulton), Pleasant, Toledano et Tchoupitoulas, designé par le No 6, et mesurant 24 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Fulton 84 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 7 et 25 pieds 2 pouces et 3 lignes dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté 3 chambres et cuisine, dépendance et citerne, et sont connus par les numéros municipaux 3252 et 3254 rue Fulton (maintenant rue St Thomas).

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la proportion de crédit, s'il y en a, sera un et deux ans en un ou en billets à l'option des acquéreurs devant être démontrée par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent paran d'intérêt de la date de la vente. Acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, telles que 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès; la propriété devant être conservée assurée et la police transférée: 10 pour cent devant être déposé au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John R. Legier, notaire

30 déc—31—janv 1 8 15 22 29 à date

Jas. A. Brennan et Fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI COTTAGE SIMPLE

No 2316, Avenue Palmer.

SUCCESSIONS DE LAWRENCE WILLIAMS ET MARY WILLIAMS, NÉE BEAUFORT.

No 57,837—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

MARDI, 7 FEVRIER 1899,

A MIDI.

A LA BOURSE DES ENCANTEURS,

No 840, RUE COMMUNE.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 640 rue Gravier—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 20 décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Sixième District dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, (maintenant avenue Palmer) les rues Edmond, Victor, (maintenant Magnolia) et Léonce, (maintenant Clara) désigné comme ilet No 11 sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, le 23 mai 1867; le dit lot est désigné par le No 17, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay (maintenant Palmer), sur 110 pieds de profondeur et comme largeur dans le fond de 29 pieds 11 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent d'un cottage simple, contenant 2 chambres et cuisine.

Conditions—La moitié ou plus en le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un an, à 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'au paiement.

Acte de vente pardevant Fred Zengel notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de la vente.

7 janv—7 15 22 29—fév 5 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Enviable Résidence

—ET—

Demi ilet de terre dans le SEPTIÈME DISTRICT

In re Mme Caroline Springer, femme de Lazie, vs John Springer.

No 57,672—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 17 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 23 novembre 1898, et signé le 1er décembre 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

L'enviable résidence à 2 étages et la moitié de l'ilet de terre, encoignure des rues Cambronne, Joliet, et Neuvième, contenant 9 chambres, granges, hangar, citerne, puits; etc; décrite comme suit:

1° Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet No 307, autrefois partie de l'ilet original No 129 lequel était compris entre les rues Cambronne, Jefferson (maintenant Joliet) Neuvième et Dixième; ladite portion de terre est désignée par le No 4 sur le plan par G. H. Grandjean, député voyer de ville, le 1er octobre 1890, annexé à un acte pardevant Fred Deibel, notaire le 23 septembre 1891, et mesurant en conséquence 150 pieds 1 pouce de face à la rue Neuvième, 163 pieds sur la rue Cambronne, la même sur la ligne du lot No 5 et 151 pieds 1 pouce sur la ligne du lot No 3.

2° Une autre portion de terre dans la même ilet, désignée par le No 5, et mesurant d'après ledit plan 163 pieds à la rue Joliet; la même mesure sur la ligne du lot No 4; 150 pieds 1 pouce de face à la rue Neuvième et la même mesure sur la ligne du lot No 6 et formant l'encoignure des rues Neuvième et Joliet.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un crédit de 1 an, par billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 8 0/0 par an du jour de la vente; l'acte de vente devant contenir la clause de non aliemando; la police d'assurance devant être transférée et la clause de 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection, et l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Deibel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

JOS. T. WALTON, avocat.

15 déc—15 22 29—jan 5 10 17

VENTES A L'ENCAN

J. H. O'Connor & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Localité d'Affaires bien Etablie dans le Troisième Ward.

LA GROCERIE et BUVETTE

A l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman

—ET LA—

Propriété Vacante

Dans le Premier District

Sur les rues Cortez, d'Hémécourt et Scott.

A L'ENCAN.

Succession de Armand Schail.

No 57,187—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune. — JEUDI, 26 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 437, borné par l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet) ou Jackson les rues Palmyre, Roman et Derbigny. Le dit lot mesure 27 pieds de face sur l'avenue Cleveland par 61 pieds 4 pouces et 3 lignes de profondeur et de face sur la rue Roman, entre lignes parallèles, mesure américaine, la dite portion de terre étant bornée dans le fond par la propriété vendue à J. Delage le 7 avril 1868

Les améliorations sur le dit lot de terre consistent en la bâtisse à deux étages occupée comme grocerie et buvette en bas et résidence à l'étage supérieur.

2° La moitié de l'intérêt indivisé dans sept (7) lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, étant une portion de terre comprise dans l'ilet No 736, borné par les rues Cortez, Scott, Baudin et D'Hémécourt, et conformément à un plan d'arpentage fait par C. Urban Lewis, député voyer, et déposé dans l'étude de Fred. Deibel, notaire, et mi-sur décrit et connu comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19.

Le No 13 forme l'encoignure des rues D'Hémécourt et Cortez, et mesure 24 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Cortez par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lot No 19 forme l'encoignure des rues Scott et D'Hémécourt et mesure 24 pieds 7 pouces et 2 lignes de face sur la rue Scott par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Lots Nos 14 et 18 mesurent chacun 23 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue D'Hémécourt par 122 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Tous les mesurements étant pris en mesure.

Lots Nos 15, 16 et 17 mesurent chacun 23 pieds 11 pouces et 3 lignes de face sur la rue d'Hémécourt par 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions de la vente, comptant—Les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1899 et déposer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Actes de vente, comprenant les Timbres de Revenus de la Guerre, aux frais des acquéreurs, pardevant A. W. Long, notaire.

déc 23—23 25—jan 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de Choix POUR BATIR

DANS LE

QUATRIEME DISTRICT,

PRES DES

Marchés, Eglises et Ecoles

Sur la rue Magasins, entre rues Washington et Sixième.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Mary Ellen Duffy décédée, veuve de Charles J. Wagatha.

No 57,857 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "D".

PAR JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 12 janvier 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 8 décembre 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Sixième et Washington, et mesure, au pied américain, 45 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. La dite portion de terre est composée du lot 19 et la moitié du lot 18 qui touche sur un plan d'essai par C. A. Hedin, voyer, en date du 4 avril 184-, déposé pour référence à l'étude de J. R. Beard, alors notaire en cette ville.

Conditions de la vente— Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets d'acquéreur portant intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final garanti par lien du vendeur et privilèges et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acquéreur aura à payer les honoraires d'avocat à raison de 5 0 0 en cas de procédure judiciaire pour enforcer la collection des montants desdits billets ou pour une partie, l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles pour l'année 1899 et de faire un dépôt du 10